



NOTRE SITE :

www.association-rochassac.fr



ASSEMBLEE GENERALE Association « ROCHASSAC »

Vendredi 4 mars 2016 à 20h30

A l'espace Culturel de Mens

Présents :

Les membres du bureau : Alain FAURE, Elie PUPIN, Geneviève BRACHET, Evelyne SENEBIER, Gérard CHEVALLY

Excusé : Eddy GUILLEN

Les membres du Conseil d'Administration :

Philippe FROMENT, Roland SENEBIER, Christian SENEBIER, Jean Pierre MEYER, Augustin CORDEIRO, Léo ALBERT

Excusé : POITE Jean Louis, Jérémy FAURE, Jean Paul REYNAUD

Une trentaine de personnes étaient présentes.

Le Président de l'Association, Mr Alain Faure, remercie l'ensemble des présents, rappelle l'historique de l'association, (création en 2011), et présente l'équipe du bureau.

BILAN MORAL

L'agent de l'ONF, Mr Benjamin DURAND se présente et expose son rôle : il est arrivé en 2014 et il est responsable de la propriété bâtie soit les 2 refuges ainsi que du domaine de Rochassac. Une convention entre l'ONF et l'Association Rochassac vient d'être signée, elle concerne la réfection et

l'entretien du refuge de Rochassac, et cadre le fonctionnement et le rôle de chacune des parties. Cette convention précise que le refuge est ouvert à tous et gratuit toute l'année.

Mr Faure, rappelle la provenance de l'ensemble des recettes recueillies en 2015 : adhésions, dons, participations, subventions.

BILAN FINANCIER

Mme Evelyne Senebier, vivement remerciée pour son investissement au sein de l'association, présente le budget réalisé 2015 : Voir Annexe 1; Grâce à la mobilisation de l'ensemble des membres de l'association, le budget réalisé présente un crédit de 7 914,06 €; mais ces efforts, les plus importants depuis la création de l'association, restent insuffisants pour boucler le budget prévisionnel 2016.

POINT SUR LES DEMANDES DE SUBVENTION

En 2015, la commune de St Baudille et Pipet a octroyé une subvention de 2000 euros. Le Crédit Agricole a remis, dans le cadre d'un mécénat, un chèque de 493 €. Le Conseil Départemental de L'Isère dans le cadre des initiatives locale, une subvention de 800 euros.

En ce début 2016 de nouvelles participations ont été demandées auprès des Mairies du canton de Mens et la mairie de Clelles ainsi qu'auprès du Conseil Départemental de L'Isère, à l'attention de Mme Frédérique PUISSAT.

Le service tourisme de la Communauté de Communes du Trièves a été également sollicité. Tout comme la Députée, Mme Marie Noëlle Battistel.

Les services de l'ONF sont en cours de réflexion quant à l'octroi d'un montant de près de 700 €.

Les réponses sont en attentes. Une nouvelle rencontre est prévue avec le Crédit Agricole, en vue d'une subvention relative au patrimoine. Il est demandé au public s'il a connaissance d'informations, d'évènements ou documents concernant ce patrimoine situé à Rochassac.

Les éléments actuels sont composés de témoignages, de photos anciennes, de livres d'or et à présent d'un film.

Il est précisé que l'élan déployé, a suscité un certain enthousiasme de la part de la population rencontrée sur les marchés, elle a participé via les adhésions et connaît finalement le site, soit pour y avoir promené, soit par les anecdotes de leur famille ou autre.

PRESENTATION DU PROJET

Il est rappelé que le petit refuge a été bâti en 1926 dans le but d'améliorer le pâturage qui à l'époque recevait près de 600 bêtes, il a déjà fait l'objet de réparations diverses notamment en 1978. Le grand refuge est réservé au berger, ainsi qu'à l'ONF.

Mrs Jean Pierre Meyer et Augustin Cordeiro, formant le bureau d'étude de l'association, présentent le projet : voir budget prévisionnel 2016 (annexe2); il est prévu d'intervenir au niveau de la toiture

ainsi qu'au niveau de la ceinture, les menuiseries seront refaites, et un nouveau poêle sera installé et un aménagement intérieur (mezzanine, table etc...)

Selon les aides que nous obtiendrons une restauration de la fontaine est également prévue. En termes d'organisation, l'ensemble des matériaux et outillages seront hélicitreuillés. De l'outillage pourra être occasionnellement stocké dans le grand refuge avec l'accord de Benjamin DURAND. Les travaux débiteront au printemps, principalement réalisés les week-ends. Il est proposé de s'inscrire pour participer aux travaux afin d'éviter d'être en surnombre.

Des entreprises se proposent de fournir gratuitement le ciment et le ferrailage, ce qui représente un don de près de 1000 €.

Les matériaux et le matériel devront être déposés sur un même site pour être récupérés par l'hélicoptère. L'ONF a la possibilité de mettre à disposition la plateforme de décollage des parapentes. D'autant que l'accès est facile pour les camions.

QUESTIONS DIVERSES

Divers questions interviennent quant à des participations pécuniaires via un tronc, ainsi que le stockage de bois de chauffage ou pour des barbecues. La crainte de la mise en place d'un "tronc" est que tout le monde peut déposer, mais chacun peut se servir... cependant, il sera installé; quant au bois, le risque de gaspillage est trop grand, il est préférable que chacun gère son approvisionnement.

PROJECTION DU FILM

Il relate divers évènements passés. On peut voir entre autres, une interview avec Jean Auguste Richard, ainsi que des photos d'une équipe de ski qui a concouru pendant près de 5 ans et composée également de quelques muros; Cette course était organisée les lundis de Pâques, sous les yeux d'une douzaine de spectateurs.

Stéphane Locatelli intervient dans le projet d'édition d'un livre sur l'épopée de Rochassac. Il est également le réalisateur du film.

L'Association Rochassac remercie l'ensemble des présents, et renouvelle ses remerciements à destination d'Evelyne Senebier, Jean Pierre Meyer et Augustin Cordeiro, ainsi que Nathalie Jacolin qui a bien voulu remplacer le secrétaire Eddy Guillen, les Mairies, et la Mairie de St Baudille et Pipet.

Rédaction : Geneviève Brachet, Nathalie Jacolin